

SIMON BRIGODE
MÉTHODE DE DOCUMENTATION
ET DE PUBLICATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION
DES MONUMENTS ANCIENS

Maniant le paradoxe, on pourrait estimer qu'une mauvaise restauration, sèche et académique, offre au moins l'avantage de permettre la différenciation aisée des éléments refaits et des éléments originaux, alors qu'une restauration habile, qui confond les parties renouvelées et les parties anciennes, peut être considérée comme l'oeuvre d'un faussaire. Une telle remarque ne serait pas dépourvue d'une certaine pertinence. Un monument ancien, restauré dans la dureté des techniques actuelles, n'est plus que la transcription linéaire de ce qu'il était; le frémissement de la création artistique et de la vie l'a quitté. Au contraire, la restauration intelligente, raffinée, fidèle au modèle ancien, aux irrégularités des formes, à la spontanéité d'exécution des techniques artisanales respecte l'esprit même de l'oeuvre; elle en maintient toute la valeur esthétique et poétique. Mais, en ce cas de restauration sensible, il adviendra, la patine s'y ajoutant, qu'au bout de quelques années, il ne sera plus possible de distinguer les parties anciennes de celles qui ont été refaites ou remplacées. La solution du millésime, jadis préconisée pour attester les parties refaites n'est pas toujours suffisante; dans certains cas, il faudrait l'appliquer à chaque pierre renouvelée, à chaque morceau de bois remplacé, ce qui, du point de vue de l'aspect, s'avérerait un bien fâcheux procédé.

Bien entendu, la tromperie du vieux neuf, inventé de toutes pièces, sera normalement exclue et, en cas d'absence de témoin ou dans la nécessité d'adjonction, le restaurateur sera libre de créer une oeuvre d'aujourd'hui, pour autant que les formes actuelles ne rompent pas l'harmonie de l'ensemble. Il n'en est pas moins vrai que, dans bien des cas, et pour bon nombre de détails, il s'impose de restaurer en reproduisant aussi parfaitement que possible les éléments pour lesquels on possède une documentation certaine et de rendre à ces éléments l'aspect vivant et sensible qu'ils avaient à l'origine. Dès lors, il ne sera plus possible de distinguer les parties ainsi restaurées et les parties authentiques. Du point de vue esthétique, le monument ne perdra rien, au contraire. Mais, pour quiconque l'étudiera sous l'angle de son histoire ou de l'archéologie, le doute pèsera sur chacun des éléments analysés.

DOCUMENTATION

On comprend, dès lors, l'absolue nécessité de réunir, de conserver, voire de publier partiellement un dossier constitué au cours des travaux, dossier comprenant le journal de chantier, la documentation graphique et photographique, ainsi que le rapport de synthèse. De la sorte, l'historien de l'architecture saura exactement ce qui s'est passé au cours de la restauration; il atteindra à une connaissance exacte du monument étudié dans son aspect actuel, dans ses éléments

vrais et faux, dans ses parties dissimulées à la vue; il sera mieux à même de reconstituer ses états successifs; bref, il pourra en faire une étude approfondie et sûre.

a) *Journal de chantier*

Pour le responsable d'une restauration se présente l'occasion, souvent unique, d'étudier les monuments de près et dans les moindres détails, grâce aux échaffaudages notamment; il a vu dans le sol, au coeur des maçonneries, sous les enduits, derrière les boiseries, des indices qu'il est seul à connaître et qui ont peut-être motivé le sens de la restauration; il a dû remplacer des éléments sur les bases certaines ou hypothétiques; il a dû créer des éléments nouveaux; il a employé des moyens techniques qui seront rendus invisibles; il a dû vaincre des difficultés qui l'ont acculé à telle solution plutôt qu'à telle autre. Cette documentation et cette information si précieuses peuvent être considérées comme perdues si elles ne sont pas consignées. Ainsi, le journal de chantier relatara la marche du travail et les faits qui l'ont orientée; il sera l'équivalent d'un journal de fouilles.

Les restaurations s'exécutent généralement dans l'absence de cette vision scientifique. Dans le domaine des fouilles archéologiques, on a depuis longtemps dépassé le stade de l'amateurisme. Aujourd'hui, les fouilles se pratiquent avec une méthode rigoureuse, et chacun sait que les résultats de ces fouilles resteraient douteux s'il n'y avait pas une discipline stricte dans leur technique, si l'on ne pouvait pas se référer à une annotation précise des moindres indices, à une relation des circonstances des découvertes. Un site fouillé sans méthode et sans rapport précis est un site à jamais perdu pour l'archéologie. On oublie trop facilement qu'il en est de même pour les restaurations. Il importe donc que les architectes, les techniciens ou les archéologues, auteurs d'une restauration de monument soient obligatoirement astreints à tenir un journal de chantier.

b) *Documentation graphique et photographique*

Une documentation graphique et photographique complètera ces données. Il est normal, en effet, que l'auteur de la restauration fasse des levés et prenne des photos aussi nombreuses que possible de tous les éléments d'information qu'il a pu appréhender au cours des travaux et qui ont orienté l'exécution de ceux-ci. Les dessins et les photos porteront les commentaires indispensables; de plus, la bonne compréhension des ces documents sera aidée par des flèches ou signes précisant les éléments visés. Des références renverront au texte du journal de chantier ou de celui-ci à la documentation graphique et photographique.

c) *Rapport de synthèse*

Un rapport clair et détaillé sera rédigé en fin de travaux sur la base d'un classement méthodique des notes, de la documentation graphiques et des photos. Il constituera la mise en ordre de toute l'information réunie dans le journal de chantier et ce en vue de la parfaite compréhension des données. Ce rapport se terminera par un résumé ou par une synthèse éclairant rapidement le chercheur sur les points essentiels.

CONSERVATIONS DES DOCUMENTS D'INFORMATION

Un exemplaire de cette documentation sera conservé au siège de l'organisme ayant dans ses attributions la direction ou le contrôle de la restauration des

monuments anciens. Un second exemplaire sera déposé dans un autre siège, indépendant du premier (bibliothèque publique, institution scientifique ou dépôt d'archives). Le dossier comprendra en outre le cahier des charges, la description des travaux et les plans ayant servi de base à l'entreprise.

La sauvegarde de la documentation sera assurée au même titre que celle d'archives précieuses. En effet, que saurait-on d'une restauration et comment la jugerait-on en l'absence de ces pièces justificatives? Quelle valeur pourra-t-on attribuer dorénavant au monument lui-même en l'absence de données précisant ou infirmant l'authenticité de ses formes? On comprend dès lors à quel point il importe de constituer et de conserver ces précieux dossiers, qui seront, non seulement les témoignages de la restauration, mais aussi de la vie multiséculaire du monument.

MONOGRAPHIE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Enfin, la restauration de l'édifice devrait être l'occasion, pour l'architecte ou le spécialiste qui en est chargé, de rédiger, si ce n'est fait, une monographie historique et archéologique mettant à la portée d'un public plus vaste le résultat des recherches et des sondages, définissant la chronologie de la construction, soulignant les caractères esthétiques, techniques et archéologiques, situant le monument dans le cadre de l'architecture de l'époque et de la région. En outre, cette étude décrira les méthodes de restauration et les procédés techniques employés. L'illustration comportera les plans et coupes, avec indication précise des campagnes de construction, et toutes les photos utiles à la connaissance du monument et de sa restauration.

Un bref résumé de l'étude, fait par l'auteur lui-même, rappellera la chronologie des travaux et les caractéristiques essentielles de l'édifice, ainsi que les particularités techniques de la restauration. A l'époque où les spécialistes sont écrasés sous l'avalanche d'une bibliographie de plus en plus compacte, un tel résumé s'impose pour tout article scientifique, quel qu'il soit.

CONCLUSION

C'est sur le postulat d'une doctrine de la restauration des monuments, ferme dans ses principes de sauvegarde de la valeur documentaire et esthétique, mais souple dans son application aux nombreux cas d'espèce, que se définit la méthode scientifique de la réalisation des travaux. Mais cette méthode bénéfique pour le monument lui-même n'apporte rien à l'histoire de ce monument et parfois même la complique, si elle n'est pas appuyée ou éclairée par la documentation — indispensable et cependant si rarement constituée — dont nous venons d'esquisser les données essentielles.

SIMON BRIGODE

A METHOD OF DOCUMENTATION AND PUBLICATION OF WORKS
OF RESTORATION OF ANCIENT MONUMENTS
SUMMARY.

The director of a work of restoration has studied the monument at close quarters and in the greatest detail, with the special help of scaffolding.

This documentation and information, which is so valuable, may be written off as lost unless it is entrusted to archives.

a) *It is therefore important that those responsible for the technical or aesthetic realisation in a monument's restoration should be made to keep a journal of the work's progress, to map out and photograph all the elements discovered and before they are dismantled or modified. When the work is finished, he should produce a clear, detailed and abundantly illustrated report on all its discoveries and operations. This report will largely depend on a methodical classification of the notes written down in the journal of the work's progress.*

A copy of this report would be kept at the offices of the organisation directing or controlling the restoration of ancient monuments. Another copy would be placed in another institution, independent of the first, such as a public library or archives.

b) *It is particularly desirable that the restoration should provide the opportunity for a monograph of the building to be published in a specialist magazine. It would relate the restoration work and the contingent discoveries. The text will be made simpler by references to the detailed report.*

The progress report and its complementary documentation should be made up according to a simple set of rules. Some sort of method will also be indispensable for the publication of the monographs.